

Entreprises magazine



Numéro 137 – Mai-Juin 2026 – 9 EUR



Innovation

Dossier pages 22-59



Accélérez votre transformation durable

Et si vous pouviez réduire vos coûts tout en améliorant votre impact environnemental ?

Avec **Fit 4 Sustainability**, stimulez vos innovations grâce à un expert qui vous guide pas à pas : diagnostic de vos impacts (carbone, énergie, ressources), feuille de route sur mesure et mise en œuvre concrète. Le tout soutenu par un appui financier dédié.

Transformez votre performance... **durablement.**

www.fit4sustainability.lu



Demandez un diagnostic personnalisé



Photo-Andrey_Popov/Shutterstock

News

4 Brèves

Carte blanche

15 E lëtzebuergesche Paradox:
Tëscht dirigistescher Virsuerg
an individueller Responsabilitéit

Entreprises et télétravail

16 Zoom sur les politiques de travail
à distance des entreprises
au Luxembourg

Formation tout au long de la vie

18 Développer les compétences
digitales: un levier stratégique
de transformation des entreprises

Entreprendre au féminin

20 Francesca Tavanti: «Être en contact
avec des réfugiés remet les priorités
à leur juste place»

Dossier Innovation

- 24 Innovation, IA, nouvelles technologies:
et vous, où en êtes-vous? –
Résultats du sondage réalisé en
mars-avril sur le site lesfrontaliers.lu
- 25 Changer de nom après vingt ans? –
La leçon du Kirchberg
- 26 Encourager les PME/PMI à investir
dans la R&D
- 28 Investir dans les start-up,
et si le fisc partageait le risque?
- 29 La start-up luxembourgeoise
OQ Technology
- 30 *Fit 4 Sustainability*: faire rimer
impact et performance
- 31 Transformer les découvertes
en succès: le défi de la *deep tech*
européenne
- 32 Le *Baromètre de l'Économie*
de la Chambre de Commerce
entre dans l'ère interactive
- 34 *Smart City*: penser aujourd'hui
la mobilité de demain
- 36 Ayvens Luxembourg – Innover
pour mieux accompagner
- 38 *From AI Hype to AI Governance*:
ou comment les entreprises peuvent
structurer l'usage de l'IA sans freiner
l'innovation
- 42 IA en entreprise: des cas d'usage
concrets qui transforment déjà
les organisations
- 44 L'audit financier de demain:
que change vraiment l'IA?
- 46 Amener les entreprises à générer
de la valeur avec l'IA – L'ambition
de l'AI Factory
- 48 *To use or not to use ChatGPT*
- 50 *Vibe coding*: quand l'IA transforme
le monde de la programmation
informatique
- 52 Le *Data Governance Act*: un nouveau
cadre européen pour le partage
responsable des données

- 54 Vers un numérique plus responsable
pour allier innovation et durabilité
- 56 Garantir la protection de nos
données à l'ère post-quantique
- 58 Les ingénieurs: du manque au besoin

Bon à savoir

- 60 La réforme des horaires
commerciaux

À nos frontières

- 61 Ne pourrait-on pas réinventer
la Grande Région par un traité
international?

Exposition au musée d'Orsay

- 64 *Renoir et l'amour*: une ode à la vie

Auto

- 66 Avec la iX3, BMW entre
dans une nouvelle ère électrique

Étapes gourmandes

- 69 La Brasserie, dans ce qu'elle offre
d'authentique

70 Beauty case

72 Livres

74 Musique

Editeur / Régie publicitaire /

Media & Advertising S.à r.l.
223, rue de Cessange • L-1321 Luxembourg
Tél: (352) 40 84 69 • Fax: (352) 48 20 78

Directeur de la publication /

Rédacteur en chef /
Isabelle Couset
E-mail: icouset@yahoo.com

Rédaction /

Isabelle Couset, Marie François,
Sébastien Lambotte, Michel Nivoix

Merci à toutes les personnes qui ont contribué
à la rédaction de ce numéro :

Marc Hostert, Laetitia Hauret, Ludivine Martin, INFPC,
lesfrontaliers.lu, Olivier Laidebeur, Natacha Sérafin,
Martine Borderies, Michaël Duval, Luxinnovation,
Technoport, Lucie Martin, M^e Audrey Rustichelli,
Mar Ibáñez Arribas, Saba Chandrasekhran, Pierre-Marie Boul,
CNPD, Ioana Pop, M^e Céline Lelièvre, Franz Clément et Danièle Henky

Mise en page / Sylvie Marcotte, Magali Roesler / Imprimerie Schlimé

Impression / Imprimerie Schlimé

Parution bimestrielle
Abonnements

1 an – 6 numéros : 46 EUR
2 ans – 12 numéros : 82 EUR

Media & Advertising S.à r.l. collecte et traite, en qualité de responsable
de traitement, vos données personnelles conformément aux
lois et règlements en vigueur. Vous disposez d'un droit d'accès
à vos données personnelles, et dans la mesure prévue par la
réglementation applicable, d'un droit de rectification, d'un droit
d'opposition, du droit de demander l'effacement de tout ou partie
des données ou une limitation du traitement, de porter plainte
auprès de la CNPD. Pour exercer ces droits ou en savoir plus,
contactez icouset@yahoo.com.

LUXORR © 2026 – Media & Advertising S.à r.l.
– Toute reproduction est interdite.
Tous droits réservés. Des reproductions peuvent être
autorisées en ligne par luxorr (Luxembourg Organisation
For Reproduction Rights) – www.luxorr.lu.

DIRECTIVE SUR LE DEVOIR DE VIGILANCE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ DES ENTREPRISES (CSDDD) UNE LOI ÉDULCORÉE POUR L'INITIATIVE POUR UN DEVOIR DE VIGILANCE (IDV)



La statue gonflable de Lady Justice.

Après 4 années d'intenses négociations et de lobbying soutenu de la part de grandes entreprises, les **États membres de l'UE** ont donné fin février dernier leur **accord définitif à la directive sur le devoir de vigilance en matière de durabilité des entreprises (CSDDD), telle que modifiée par le paquet législatif Omnibus I.**

La CSDDD constitue, malgré tout, un tournant historique en matière de responsabilité des entreprises. Pour la première fois, les grandes multinationales seront légalement tenues d'identifier, de prévenir et de remédier aux violations des droits humains et aux atteintes à l'environnement tout au long de leurs chaînes de valeur mondiales. Les victimes d'abus commis par des entreprises – du travail forcé aux catastrophes environnementales – disposeront désormais de nouvelles voies pour obtenir justice, y compris devant les tribunaux luxembourgeois et via des mécanismes administratifs contraignants.

Cependant, les modifications introduites dans le cadre du paquet controversé Omnibus I ont considérablement affaibli la directive. Elles ont réduit la portée des protections en matière de droits humains et d'environnement et vidé de leur substance certaines obligations-clés liées au climat, au moment même où la crise climatique s'intensifie.

La CSDDD entre à présent dans une phase décisive : celle de la **transposition nationale**. Les États membres devront intégrer la directive dans leur droit interne d'ici **juillet 2028**.

Aussi, le Luxembourg dispose d'une occasion unique de restaurer l'ambition initiale de la directive et de l'aligner pleinement sur les normes internationales, en rétablissant certaines protections supprimées lors du processus Omnibus.

Une transposition ambitieuse doit s'appuyer sur les Principes directeurs des Nations

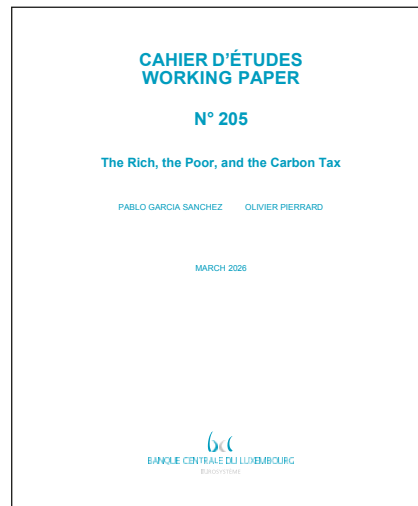
Unies relatifs aux entreprises et aux droits humains. Le législateur national peut également s'inspirer de son propre Plan d'action national pour la mise en œuvre des Principes directeurs de l'ONU. Le 2^e plan d'action (2020-2022), élaboré avec la participation du secteur public, du secteur privé, des institutions nationales des droits humains et de la société civile, constitue une base solide. Ignorer, lors de la transposition, les avancées issues de ce plan – notamment l'approche fondée sur les « secteurs à haut risque » – serait incohérent et nuirait à la crédibilité de l'action du Luxembourg en matière de droits humains et d'entreprises.

Pour les responsables de l'**Initiative pour un devoir de vigilance** : « *Le Luxembourg a désormais l'opportunité de réparer en partie les dommages causés par Omnibus I, en rétablissant et en renforçant certaines garanties fondamentales et en assurant une mise en œuvre rigoureuse et effective* ». Ils encouragent ainsi le pays : « *Lët'z make it better !* », en clin d'œil à la signature officielle du pays « *Let's make it happen* ».

www.initiative-devoirdevigilance.org

BCL

CAHIER D'ÉTUDES THE RICH, THE POOR, AND THE CARBON TAX



Le changement climatique est un enjeu majeur pour les banques centrales, car il a des répercussions sur l'économie, et donc sur la stabilité des prix, la stabilité financière et la transmission de la politique monétaire. L'étude la **BCL (Banque Centrale du Luxembourg)** intitulée **The Rich, The Poor, and the Carbon Tax** vise à mieux modéliser l'évolution des émissions de CO₂ et leurs liens avec les politiques climatiques.

L'étude développe un modèle à plusieurs pays, qui combine une structure de croissance néoclassique avec un module clima-

tique dans lequel la production génère du CO₂, qui s'accumule dans l'atmosphère et réduit la croissance. Ce modèle permet d'analyser une éventuelle taxe carbone au niveau mondial. En particulier, il permet d'identifier quels pays seraient en faveur d'une telle initiative et comment leur décision pourrait dépendre de l'horizon retenu.

Les paramètres du modèle sont calibrés à l'aide de données sur la production, le stock de capital et l'utilisation de l'énergie, portant sur plus de 130 pays, ainsi que sur les prix de l'énergie et la concentration de CO₂ atmosphérique au niveau mondial.

3 principaux résultats se dégagent : premièrement, limiter la hausse des températures nécessite une taxe carbone élevée. Par exemple, avec une taxe de 351 \$/tCO₂, l'augmentation de la température depuis 2021 serait limitée à 0,25°C en 2050 et 1,2°C en 2100. Par contre, une taxe de seulement 37 \$/tCO₂ conduit à un réchauffement de 0,7°C en 2050 et de 3°C en 2100.

Deuxièmement, les pays riches sont moins enclins à adopter une taxe carbone que les pays pauvres. Cette réticence s'explique par le fait que les pays riches sont plus aptes à s'adapter aux conséquences du changement climatique.

Troisièmement, l'intérêt pour une taxe carbone dépend également de l'horizon temporel retenu. En effet, à court terme, la taxe carbone ralentit la croissance économique, mais elle la stimule à plus long terme. Ce résultat reflète deux forces opposées. D'une part, la taxe accroît le prix des énergies fossiles, ce qui freine l'accumulation du capital. D'autre part, en réduisant les émissions mondiales de CO₂, la taxe accélère la croissance de la productivité, ce qui compense finalement l'effet négatif initial.

Le cahier d'études n° 205 *The Rich, The Poor, and the Carbon Tax* (auteurs P. Garcia Sanchez et O. Pierrard) est disponible sur www.bc.lu.

(Les opinions exprimées dans le cahier d'études reflètent celles des auteurs et non pas nécessairement la position de la Banque centrale, de ses dirigeants ou de l'Eurosysteme.)

HAUT COMITÉ POUR L'ATTRACTION, LA RÉTENTION ET LE DÉVELOPPEMENT DES TALENTS LA CHAMBRE DES SALARIÉS (CSL) A DÉCIDÉ DE SE RETIRER

Si la **CSL (Chambre des salariés)** partage l'objectif de renforcer l'attractivité du Luxembourg pour les salariés, elle estime que cer-



Notre équipe est la vôtre !

La réussite est un sport d'équipe.
Prenez rendez-vous dans l'un de nos Business Hubs.
Plus d'infos sur raiffeisen.lu



taines orientations prises dans le cadre des travaux du **Haut comité pour l'attraction, la rétention et le développement des talents** ne permettent plus de garantir une concertation institutionnelle équilibrée.

La CSL avait notamment exprimé ses réserves concernant l'implantation du Talent Desk au sein de la House of Entrepreneurship, sous la responsabilité de la Chambre de commerce, tout en proposant un cadre institutionnel neutre. Pour la CSL, confier la gestion d'un guichet destiné majoritairement à des salariés du secteur privé à des organisations patronales soulève un risque de conflit d'intérêts, en particulier lorsqu'il s'agit de fournir des informations en matière de droit du travail et de sécurité sociale.

La CSL regrette également de ne pas avoir été associée au processus de décision ayant conduit à ce choix.

Par ailleurs, la Chambre des salariés estime que les travaux du Haut comité accordent une place trop importante aux incitations fiscales pour certaines catégories d'impatriés, alors que d'autres facteurs essentiels pour l'attractivité du Luxembourg devraient être davantage pris en compte, notamment les conditions de travail et la situation des salariés frontaliers. Dans ce contexte, elle s'inquiète d'un traitement fiscal différencié entre travailleurs frontaliers et salariés impatriés, alors que le Luxembourg a besoin de ces deux catégories de travailleurs.

La CSL réaffirme néanmoins sa volonté de contribuer à une politique d'attractivité du Luxembourg qui soit équilibrée et durable.

www.csl.lu

Source : CSL, Communiqué de presse *La CSL se retire du Haut comité pour l'attraction, la rétention et le développement des talents*, 13 mars 2026.

RANDSTAD LA DEMANDE MONDIALE DE MÉTIERS TECHNIQUES CROÎT 3 FOIS PLUS VITE QUE LES POSTES DE CADRES

De nouvelles données publiées par **Randstad** révèlent un goulot d'étranglement critique : les délais de recrutement pour les métiers techniques ont désormais dépassé ceux des professions libérales et de cadres, menaçant ainsi la croissance dopée par l'intelligence artificielle.

L'embauche dans les métiers techniques s'accélère avec le déploiement des infrastructures d'IA : la demande de techniciens en robotique a bondi de 107 %, celle d'ingénieurs CVC (chauffage, ventilation, climatisation) de 67 % et les postes dans la construction de 30 %.

Les métiers techniques sont le principal frein à la croissance : pour 100 jeunes entrant dans le secteur manufacturier, 102 le quittent. Recruter un ouvrier qualifié prend désormais plus de temps (56 jours) que pour un employé de bureau qualifié (54 jours).

Les métiers techniques traditionnels ont progressé de 27 % au cours des 4 dernières années, portés par une demande accrue de travailleurs de la construction (+ 30 %), de soudeurs (+ 25 %) et d'électriciens (+ 18 %). Le débat sur l'impact de l'IA se concentre souvent sur la suppression d'emplois, mais une réalité cruciale est ignorée : cette technologie engendre une demande massive de talents techniques indispensables pour l'entraîner, la déployer et la maintenir.

L'analyse de Randstad montre que le boom de l'IA redéfinit la nature même des métiers techniques. Ces postes deviennent de plus en plus spécialisés et tournés vers le numérique. Des électriciens aux techniciens en robotique, la maîtrise du digital est désormais un prérequis. Cette convergence rapproche les métiers manuels qualifiés du travail intellectuel traditionnel, nécessitant une revalorisation mondiale de ces parcours de carrière et un accès accru à la formation continue.

Le déploiement de l'IA exige une infrastructure physique colossale – centres de données, systèmes énergétiques, usines automatisées – et la croissance des recrutements reflète cette expansion. Cependant, alors que la demande s'accélère, le vivier de talents s'essouffle. Pour la première fois, l'économie mondiale connaît une « inversion de tendance » : il faut désormais 56 jours pour recruter un profil technique, contre 54 pour les fonctions « cols blancs ». Cette pression va s'intensifier avec l'évolution démographique. Le secteur manufacturier, principal vivier de ces talents, perd plus de travailleurs qu'il n'en attire (un déclin annuel de 1,72 %). Parallèlement, environ 1 travailleur sur 4 dans le monde approche de l'âge de la retraite.

« Alors que l'actualité se focalise sur l'IA et l'avenir des cols blancs, la véritable limite à la croissance mondiale est la pénurie de talents spécialisés dans les métiers techniques. Ce sont eux qui construisent les centres de données, modernisent les réseaux électriques et entretiennent les infrastructures qui rendent l'IA possible. Ces métiers exigent désormais le même apprentissage continu que les travailleurs dits « intellectuels ». Nous devons fondamentalement revaloriser ces carrières comme des parcours de premier plan. Les dirigeants doivent investir en priorité dans l'éducation et la formation, sous peine de voir stagner la croissance portée par l'IA », commente Sander van't Noordende, CEO de Randstad.

www.randstad.lu

CENTRE EUROPÉEN DES CONSOmmATEURS

BILAN 2025

L'an passé, le **Centre Européen des Consommateurs (CEC Luxembourg)** a accompagné les consommateurs dans **4.342 dossiers**, dont 2.822 demandes d'information et 1.520 réclamations transfrontalières.

Les principaux secteurs litigieux identifiés sont le transport et le tourisme (27,45 %), l'achat de biens (20,40 %) ainsi que les prestations de services (11,49 %). Les litiges impliquent principalement des professionnels établis en Allemagne, en Belgique et en France.

3.269 (75 %) des dossiers concernaient des consommateurs résidant au Luxembourg. Les 1.073 dossiers restants (25 %) provenaient de consommateurs d'autres États membres de l'Union européenne, ainsi que de Norvège et d'Islande.

En 2025, le CEC Luxembourg a également permis de sauvegarder un total de **684.495 EUR au bénéfice des consommateurs**, notamment en les aidant à obtenir des remboursements ou à contester des créances injustifiées.

Le taux de résolution amiable s'établit à 59,20 % pour les dossiers de consommateurs luxembourgeois et à 66,78 % pour ceux de consommateurs européens, soit une moyenne pondérée globale de 61 %.

www.cecluxembourg.lu

PRIX DE LA JEUNE ENTREPRENEUSE 2026 LES SOROPTIMISTES LE DÉCERNENT À FANNY BERVARD



De g. à dr. : **Christiane Koehnen-Boeres** (présidente, Soroptimist International de Luxembourg), les lauréates **Fanny Bervard**, **Anne Harles** et **Joëlle Letsch** (responsable du projet).

Photo-Romain Heckemanns

Lancé il y a 5 ans par les **clubs-services Soroptimist International de Luxembourg**, le Prix de la Jeune Entrepreneuse a l'objectif de promouvoir l'entrepreneuriat féminin au Luxembourg et de valoriser les jeunes créatrices d'entreprise dynamiques. Doté de 5.000 EUR, il récompense les jeunes femmes entrepreneuses qui impressionnent par leur engagement remarquable, leur créativité, leur contribution économique et leur respect des valeurs sociales.

C'est **Fanny Bervard**, créatrice de bijoux et fondatrice de la marque Romantico Romantico qui a reçu le **Prix de la Jeune Entrepreneur 2026**. Elle a étudié la mode à Milan, travaillé à New York et Berlin, puis obtenu un master en Entrepreneurat et innovation à l'Université du Luxembourg. En 2019, elle a fondé la marque Romantico Romantico, spécialisée dans les bijoux fantaisie durables et faits main. Après une phase de démarrage dans différents *pop-up stores*, elle s'est établie en 2025 avec une boutique permanente à Luxembourg-Ville où elle propose aussi des décorations de table tendance et des vêtements modernes.

Le **jury a également récompensé** l'entrepreneuse **Anne Harles**, qui a fondé son premier magasin bio Alavita en 2018 et dirige aujourd'hui 5 magasins à travers le pays.

www.soroptimist.lu

LUXCONNECT

LA 1^{ÈRE} PIERRE DE SON NOUVEAU SIÈGE ADMINISTRATIF EST POSÉE



Photo-LuxConnect-Ann Sophie Lindström

En présence de **Lex Delles**, ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme, dont le ministère est propriétaire du terrain sur lequel le projet sera édifié, ainsi que de **Jean Marie Jans**, bourgmestre de **Bettembourg**, représentant la commune dans laquelle le projet est implanté, la cérémonie de la pose de la 1^{ère} pierre du **nouveau siège administratif de LuxConnect** a eu lieu le 24 février dernier.

Lancé en 2022 afin de répondre à la croissance rapide des effectifs de LuxConnect, le projet a pour ambition de regrouper l'ensemble des filiales de l'entreprise sous un même toit. Le futur bâtiment prendra la forme d'un immeuble R+4 avec un niveau rez-de-jardin, représentant environ 5.000 m² de surface brute. Sa livraison provisoire est prévue pour la **fin de l'année 2027**. Il pourra accueillir jusqu'à 250 postes de travail, ainsi que 200 m² de salles de réunion au rez-de-chaussée. Un parking aérien de 3 niveaux offrira 225 places dont 36 équipées de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Sur le plan architectural, le projet associe un noyau en béton à une structure en bois et à une façade en caissons de bois

préfabriqués. Le recours à des matériaux biosourcés et naturels illustre l'engagement de LuxConnect en faveur de la durabilité, tout en contribuant activement au confort et au bien-être des employés.

LuxConnect est une société privée, dont l'État luxembourgeois est l'unique actionnaire, et le plus grand opérateur de Data Centers au Luxembourg (4 Data Centers Tier IV à la pointe de la technologie répartis sur 2 sites). Depuis sa création en 2006, LuxConnect remplit un double rôle : celui de facilitateur pour l'accueil des entreprises étrangères s'installant au Luxembourg et celui de promoteur renforçant l'écosystème ICT local. Les ajouts récents de LuxProvide et Clarence à son portefeuille renforcent encore ses capacités.

www.luxconnect.lu

VILLE DE LUXEMBOURG

POSE DE LA 1^{ÈRE} PIERRE DU FUTUR BÂTIMENT ADMINISTRATIF THE BRIDGE



Photo.VDL-Photothèque/Christian Aschman

The Bridge est un immeuble administratif durable au cœur du nouveau quartier Brooklyn à Bonnevoie, **destiné à la Ville de Luxembourg**. Situé à quelques minutes à pied de la Gare centrale de Luxembourg, **The Bridge** incarne une nouvelle génération d'immeubles de bureaux.

Développé par Eaglestone Luxembourg, **The Bridge** s'inscrit dans une démarche ambitieuse en matière de durabilité. Le projet vise l'obtention de la certification BREEAM et se positionne comme un immeuble neutre en carbone via la certification *Carbon footprint new construction*, grâce à une évaluation et une réduction de son empreinte carbone combinée à des mesures de compensation, notamment par des actions de reforestation. Ainsi, 18 hectares d'essences d'arbres diversifiées et adaptées au changement climatique ont été replantés localement, dans le cadre d'un partenariat avec l'Office National des Forêts en Moselle.

Le bâtiment de 15.500 m² comprend 6 niveaux hors sol et 2 niveaux en sous-sol.

L'organisation des surfaces se répartit comme suit : un commissariat de la Police Grand-Ducale au rez-de-chaussée, au 1^{er} étage ainsi qu'en partie dans les 2 niveaux

de sous-sol ; l'Office social de la Ville de Luxembourg aux étages 2 à 5, ainsi qu'en partie au 2^e sous-sol ; et un commerce de proximité au rez-de-chaussée.

La livraison de l'immeuble est attendue pour **mi-2028**.

www.vdl.lu

WAKO

INAUGURATION DE SON NOUVEAU HALL DE PRODUCTION À REDANGE



Wako, leader de la fabrication de portes et fenêtres pour les professionnels en Belgique et au Luxembourg, a inauguré **l'extension et la modernisation de son site de production à Redange**.

« Avec ce nouvel outil de travail moderne, articulé entre le nouveau hall et l'ancien site entièrement modernisé, notre capacité de production est doublée. Nous sommes désormais en mesure de produire 50.000 châssis par an au départ de Redange. Tout au long de la chaîne de production, des capteurs et des caméras soutiennent les opérations de contrôle pour une qualité renforcée. Les nouveaux équipements, comme les chariots électriques, permettent également de limiter les manipulations des châssis par les équipes. Les collaborateurs disposent ainsi de plus d'espace et d'outils plus performants, pour un confort de travail amélioré », explique Olivier Legendre, CEO de Wako.

Aujourd'hui, le groupe Wako se développe autour de 4 sites : Redange-sur-Attert (LU) regroupe les ateliers de production de châssis en PVC Schüco de Wako, tandis que le site de Differdange (LU) constitue le centre de commande du groupe et gère les activités de projets et de pose pour le Grand-Duché de Luxembourg. Les châssis en aluminium (Schüco et Aliplast) sont, quant à eux, fabriqués dans les ateliers de production de Suarlée (BE). En janvier dernier, Wako s'est renforcé avec l'intégration de la société Aluzon basée à Zonhoven (BE). Cette arrivée permet désormais au groupe de compléter sa gamme avec les marques Reynaers (aluminium) et Aluprof (portes et châssis aluminium coupe-feu).

Le groupe Wako emploie aujourd'hui près de 250 collaborateurs.

www.wako.lu

INFINITEMIND GROUP ACQUISITION D'ASENSIA

INFINITEMIND, groupe européen de services technologiques et d'intelligence artificielle basé en France, a annoncé l'acquisition de **100% d'Asensia**, acteur luxembourgeois reconnu pour l'excellence de son exécution, la solidité de ses expertises et la confiance durable de ses clients.

En rejoignant INFINITEMIND, Asensia bénéficie notamment d'un accès élargi aux expertises en data, IA et solutions propriétaires ; de capacités renforcées en cybersécurité ; et d'une aptitude accrue à accompagner des projets critiques et structurants sur le long terme. Asensia est un socle stratégique au développement d'INFINITEMIND dans le Benelux et sa localisation au Luxembourg est un atout pour développer l'offre de services auprès de ses clients luxembourgeois, renforcer durablement la présence du groupe en Belgique et structurer un axe de croissance cohérent à l'échelle du Benelux.

Dans le cadre de cette acquisition, INFINITEMIND a annoncé un **programme d'investissement de 30 millions EUR dédié à la région Benelux pour 2026**.

<https://infinitemind.tech>
www.asensia.lu

CITIBANK S'INSTALLERA À LA CLOCHE D'OR



Grossfeld, joint-venture entre Promobe et Nextensa, annonce l'arrivée de la banque américaine **Citibank** au sein de l'immeuble **The Rock** dans le quartier **Cloche d'Or**.

Situé boulevard Kockelscheuer, en plein cœur du quartier, ce nouvel immeuble au design épuré et contemporain sera **livré mi-2027**. D'une superficie totale de 9.492 m² répartie sur 10 étages et 2 sous-sols, **The Rock** a été conçu par l'architecte Moreno et accueillera Citibank dans ses étages supérieurs.

Citibank a été la 1^{ère} banque américaine à s'implanter au Luxembourg en 1970. Son activité s'articule autour de 4 pôles : Banque, Marchés, Services et Gestion de patrimoine. La banque offre à ses clients l'ensemble des capacités mondiales du groupe et les accompagne sur les 94 marchés où Citi est présente localement. Le Luxembourg est l'un des principaux centres de fonds de Citi et abrite son pôle européen dédié à la gestion de patrimoine.

www.citigroup.com

AGORA 6 ENTITÉS ET UNE NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE

Depuis janvier, **AGORA** a mis en œuvre une évolution structurante qui s'articule autour de 2 axes principaux : la mise en place d'une organisation clarifiée en **6 entités** (dont AGORA Group, société mère), qui est portée par l'arrivée de **M^{me} Yannick Quevedo** à la direction générale, mi-avril dernier ; et le déploiement d'une nouvelle identité visuelle.

Cette évolution a pour objectif de renforcer la lisibilité du groupe auprès de l'ensemble de ses parties prenantes, de clarifier les responsabilités par projet et par métier, et de consolider la capacité d'exécution d'AGORA au service d'un développement urbain durable, fondé sur la qualité urbaine, l'innovation sociale et l'abordabilité.

La nouvelle organisation s'articule désormais autour de la société mère (**AGORA Group**) et de 5 entités opérationnelles : **AGORA Belval SCS** (développement du site de Belval) ; **AGORA Metzschmelz SCS** (développement du site de Metzschmelz) ; **AGORA Promotion S.à r.l.** (promotion et construction, incluant notamment les logements abordables et les *mobility hubs*) ; **AGORA Office S.à r.l.** (gestion du siège social) ; et **AGORA S.à r.l.** (ingénierie et planification).

Yannick Quevedo est une professionnelle du développement immobilier et du pilotage de projets urbains au Grand-Duché, en France et en Espagne. Elle apporte une solide expérience de la conduite d'opérations complexes, de la coordination entre parties prenantes et la mise en œuvre de solutions orientées vers l'exécution, la qualité et la création de valeur durable.

AGORA a également développé une **nouvelle identité visuelle** traduisant sa volonté de mieux refléter sa mission, la maturité de ses projets et la cohérence de son positionnement en matière de développement urbain durable.



De g. à dr. : **Sylvère Hamel** (directeur général Île-de-France Logements, Kaufman & Broad), **Marie-Josée Vidal** (présidente, AGORA) et **Bruno Théret** (vice-président, AGORA).

Photo-AGORA

Cette année, AGORA franchit une étape majeure avec le **lancement de la commercialisation foncière de Belval Sud sous**

la marque **Belvie**, dernier grand quartier de Belval. En mars dernier, **Kaufman & Broad**, aménageur et ensemblier urbain, et **AGORA** ont **signé la réalisation d'un programme de 33 appartements** dans le quartier de Belval Sud, rebaptisé Belvie.

À terme, Belvie comptera 684 logements, des services de proximité, des commerces, des équipements, de l'enseignement et des loisirs.

www.agora.lu
www.corporate.kaufmanbroad.fr

BGL BNP PARIBAS RÉSULTATS 2025

Les **résultats consolidés** au 31 décembre 2025 de **BGL BNP Paribas** font état d'un **produit net bancaire** qui franchit le seuil des 2 milliards EUR, s'établissant à **2.008,5 millions EUR** (+4% par rapport à 2024), porté principalement par la progression des revenus d'intérêts soutenus par des volumes de dépôts solides.

Les revenus de la **Banque de Détail et des Entreprises** ont **progressé de 7%**, portés par une croissance de 6% des encours moyens de dépôts grâce à la contribution de tous les segments de clientèle.

Les actifs sous gestion de la clientèle cible du métier **Wealth Management** progressent de **8%** en fin de période par rapport à 2024, et les **encours moyens de crédits** progressent de **12%**.

Au sein du **Leasing International**, dans le contexte économique et géopolitique toujours incertain, la dynamique commerciale est affectée, avec une baisse des volumes de production. Les revenus progressent néanmoins de **8%**.

Les **frais généraux** s'élèvent à **921,8 millions EUR** (en hausse de moins de 1% par rapport à 2024), reflétant principalement l'augmentation des coûts salariaux, les investissements pour accompagner la croissance des activités et les travaux de transformation de la banque, incluant la migration du système d'information dans le cloud du Groupe BNP Paribas et le début de l'exploitation du nouveau siège au Kirchberg.

Le **résultat brut d'exploitation**, à 1.086,7 millions EUR, a progressé de **6%** par rapport à 2024.

Le **coût du risque** s'élève à 175,4 millions EUR et est **en hausse de 33,6 millions EUR**.

La **quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence**, qui correspond à la quote-part des résultats nets réalisés par des filiales dans lesquelles la banque n'est pas majoritaire, s'est établie à **18,6 millions EUR** (13,4 millions EUR en 2024).

Les **gains nets sur actifs immobilisés** sont **en hausse de 16,1 millions EUR**, en lien d'une part avec la réalisation d'une plus-value immobilière de 10,7 millions EUR et d'autre part avec l'application de la norme IAS 29 portant sur les effets induits par la situation d'hyperinflation en Turquie dans laquelle opère le métier Leasing International.

Le **résultat net consolidé part du Groupe** progresse de 8% pour s'établir à **514,5 millions EUR**.

Au 31 décembre 2025, le **total du bilan** s'élève à **64,6 milliards EUR**, en hausse de 1,5 milliard par rapport au 31 décembre 2024.

En application de la norme CRR3, le **ratio de solvabilité** Common Equity Tier 1 (CET1) s'établit à **20,6%** contre 20,4% au 31 décembre 2024 (23,0% en 2024 calculé selon le cadre CRR2). Il reste très largement supérieur au minimum réglementaire requis de 10,3%. Avec des **fonds propres réglementaires part du Groupe** s'élevant à **6,9 milliards EUR**, BGL BNP Paribas dispose d'une structure financière très solide.

Le rapport annuel est disponible sur www.bgl.lu

ALFI, LSFI ET PWC LUXEMBOURG ÉTUDE SUSTAINABLE FINANCE IN EUROPE AND LUXEMBOURG 2025: NAVIGATING RECALIBRATION



L'étude **Sustainable Finance in Europe and Luxembourg 2025: Navigating recalibration** menée par l'**ALFI (Association of the Luxembourg Fund Industry)**, la **LSFI (Luxembourg Sustainable Finance Initiative)**, en collaboration avec **PwC Luxembourg** montre que la finance durable continue sur sa lancée et gagne en maturité.

Voici les principales constatations : au 31 décembre 2025, le total des actifs sous

gestion des fonds durables sur les marchés publics et privés s'élevait à 1.632,7 milliards EUR au Luxembourg. Du côté du marché public, les fonds durables domiciliés au Luxembourg détenaient 815,4 milliards EUR d'actifs sous gestion, contre 3.495,4 milliards EUR pour les fonds traditionnels (hors fonds du marché monétaire). Leurs actifs sous gestion ont progressé à un Taux de Croissance Annuel Composé (TCAC) de 9,1% entre 2020 et 2025, le nombre total des fonds durables du marché public atteignant 2.327.

En termes d'actifs sous gestion, le Luxembourg reste le 1^{er} domicile pour les fonds durables du marché public européen, représentant 31% du total des actifs sous gestion pour ces fonds en Europe.

Le Luxembourg reste également en tête des domiciles pour les fonds durables du marché privé européen du point de vue des actifs sous gestion, représentant à lui seul 77% du total des actifs sous gestion de ces fonds en Europe.

Les fonds durables du marché privé domiciliés au Luxembourg connaissent une croissance remarquable. En 2024, leurs actifs sous gestion s'élevaient à 855,6 milliards EUR, soit 40,1% de l'ensemble des fonds du marché privé domiciliés dans le pays.

En Europe, les fonds durables du marché public représentaient 2,6 billions EUR sur un total de 14 billions EUR (hors fonds du marché monétaire), soit 18,8% des actifs sous gestion.

Du côté du marché privé, les fonds durables détenaient 1,1 billion EUR d'actifs, soit 27,4% du total des actifs sous gestion des fonds européens du marché privé au 31 décembre 2024. Ils enregistrent un TCAC de 41,8% depuis 2020.

Au niveau mondial, les actifs sous gestion des fonds durables du marché public atteignaient 3,1 billions EUR au 31 décembre 2025, soit 6% du total des actifs sous gestion des fonds du marché public. Atteignant 1,7 billion EUR en 2020, leurs actifs sous gestion ont connu une croissance régulière et enregistrent un TCAC de 12,5%.

En matière d'informations publiées dans le cadre de la SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) en Europe, 49,7% du total des actifs sous gestion des fonds du marché public font l'objet de publications conformément à l'article 8 ou à l'article 9 de la SFDR, représentant près de 7 billions EUR d'actifs sous gestion au 31 décembre 2025, presque à égalité avec les 7,1 billions EUR détenus par les fonds du marché public qui font l'objet de publications conformément à l'article 6.

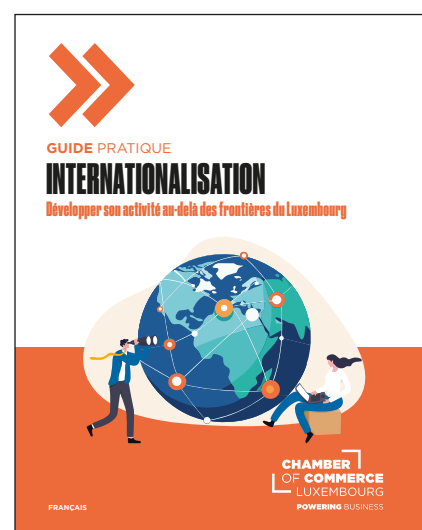
Au Luxembourg, les fonds du marché public qui publient des informations confor-

mément aux articles 8 et 9 de la SFDR représentaient 71,5% du total des actifs sous gestion des fonds du marché public domiciliés au Grand-Duché.

Le rapport complet est disponible sur <https://lsfi.lu/sustainable-finance-in-europe-and-luxembourg-2025-study>

www.alfi.lu
<https://lsfi.lu>
www.pwc.lu

CHAMBRE DE COMMERCE NOUVELLE VERSION DE SON GUIDE PRATIQUE INTERNATIONALISATION



La nouvelle version du **Guide pratique Internationalisation – Comment développer son activité au-delà des frontières du Luxembourg** est disponible. Publié par la **Chambre de Commerce**, le Guide est destiné à accompagner les entreprises dans leur développement à l'étranger, en apportant des repères concrets pour les aider à aborder de nouveaux marchés et structurer cette étape, parfois complexe, mais pour laquelle il existe de nombreuses aides, outils et l'accompagnement personnalisé de l'équipe des Affaires Internationales de la Chambre de Commerce.

Aller à l'international nécessite en effet une préparation rigoureuse qui exige non seulement de la réflexion, de la planification et du suivi, mais aussi de l'intuition et de solides compétences interpersonnelles. Comment choisir le bon marché ? Quelle stratégie adopter pour se démarquer ? Faut-il adapter son offre ou la standardiser ? Par où commencer ? Comment aborder et s'y retrouver dans les réglementations ? Autant de questions essentielles auxquelles ce Guide propose de répondre.

Accompagner les entreprises dans leur parcours d'internationalisation est au cœur de la mission des **Affaires Internationales**

de la Chambre de Commerce. En collaboration avec des partenaires-clés, ses conseillers accompagnent les entreprises grâce à un large éventail de services et d'initiatives de soutien. Un service de conseil sur mesure est également proposé afin de répondre aux besoins spécifiques des entreprises.

Le *Guide pratique Internationalisation* est disponible en français et en anglais. Il peut être téléchargé ou commandé sur www.cc.lu/toute-linformation/publications

IMS

DES CLUBS MÉTIERS MIEUX STRUCTURÉS

IMS (Inspiring More Sustainability) a renforcé ses **Clubs Métiers**, véritables espaces d'échanges entre pairs dédiés aux professionnels engagés sur les enjeux de durabilité au sein des organisations membres de son réseau

Les 5 Clubs Métiers sont les suivants: Sustainability Manager Club (pour les responsables durabilité/RSE), Sustainable Mobility Club (dédié aux enjeux de mobilité durable), Sustainable HR Club (centré sur les enjeux RH, sociaux et humains de la transition), Sustainable Procurement Club (autour des achats responsables et de la chaîne de valeur) et CEO Sustainability Club (espace stratégique et confidentiel dédié aux dirigeants). Ils sont animés avec l'appui de clubs leaders issus d'entreprises membres, qui contribuent à définir les priorités, les thématiques et les formats des sessions tout au long de l'année.

www.imslux.lu

CODIPRO REDEFINIT LES STANDARDS DU MONTAGE AVEC LSR



Photo-CODIPRO

CODIPRO, fabricant international d'anneaux de levage articulés de sécurité basé à Wiltz, a mis sur le marché **LSR (Lateral**

Swivel Ring), un nouvel anneau de levage articulé intégrant un système de vissage breveté, développé par son département R&D.

Dans de nombreux environnements industriels, le montage d'un anneau de levage nécessite encore l'utilisation d'accessoires complémentaires ou d'outils spécifiques.

Le système de vissage intégré de LSR permet un montage simplifié, sans accessoire additionnel. En intégrant la fonction de vissage au cœur même de l'anneau, l'installation se fait en un geste direct, maîtrisé et intuitif. Cette innovation réduit les risques d'erreur d'installation, accélère les opérations sur site et renforce la sécurité globale des interventions.

www.codipro.net

COVID LONG

UNE MALADIE ENCORE INSUFFISAMMENT COMPRISE

Le 15 mars marque la **Journée Internationale de sensibilisation au COVID long**. À cette occasion, la **Rehaklinik du Centre Hospitalier Neuro-Psychiatrique (CHNP)**, et le **comité de pilotage national de prise en charge COVID long** (Domaine Thermal de Mondorf, Centre Hospitalier du Luxembourg, Rehazenter, Direction de la Santé et Caisse nationale de santé (CNS)) ont rappelé l'importance de mieux faire connaître le COVID long et d'accompagner les personnes concernées.

Si la majorité des personnes infectées par le COVID-19 guérissent complètement, une partie d'entre elles développe une condition post-COVID-19 (COVID long), caractérisée par des symptômes persistants ou fluctuants pouvant toucher plusieurs systèmes de l'organisme. On estime qu'environ **6 personnes sur 100 ayant contracté le COVID-19 développent une condition post-COVID-19**, soit des millions de personnes à l'échelle mondiale (www.who.int/europe/news-room/fact-sheets/item/post-COVID-19-condition).

Les symptômes les plus fréquents incluent, entre autres, une fatigue sévère, un essoufflement, des douleurs musculaires ou articulaires, des troubles du sommeil ainsi que des difficultés cognitives. Pour de nombreux patients, une amélioration progressive est observée dans les mois suivant l'infection, généralement entre 4 et 9 mois. Toutefois, selon des estimations globales publiées en 2022, environ 15% des personnes présentent encore des symptômes

après 12 mois (www.who.int/europe/news-room/fact-sheets/item/post-COVID-19-condition). Pour certaines personnes, ces symptômes peuvent avoir un impact important sur la vie quotidienne, la capacité de travail et la qualité de vie.

Dès 2021, le Luxembourg a mis en place un **projet national pluridisciplinaire dédié à la prise en charge du COVID long**, associant la Rehaklinik du CHNP, le Domaine Thermal de Mondorf, le Centre Hospitalier du Luxembourg et le Rehazenter. La Direction de la Santé et la CNS soutiennent ce dispositif en tant qu'institutions partenaires. Ensemble, ces acteurs constituent le comité de pilotage national de la prise en charge du COVID long, chargé de coordonner l'organisation et l'évolution du dispositif au niveau national. À ce jour, plus de 1.600 patients ont été intégrés dans ce parcours.

La Rehaklinik du CHNP a également développé e-care, une plateforme en ligne dédiée au COVID long, financée par le FNR (Fonds National de la Recherche). Elle propose des informations fiables sur la maladie, des ressources pédagogiques ainsi que des podcasts, vidéos et articles permettant de mieux comprendre cette condition et ses enjeux.

<https://ecare.rehaklinik.lu/de>
www.chnp.lu
www.chl.lu
www.rehazenter.lu
www.mondorf.lu

GASTRONOMIE

9 ÉTOILES DÉSORMAIS EN MOSELLE

La **Moselle** compte désormais **9 restaurants étoilés**. En mars dernier, le **Guide Michelin France** a récompensé 2 établissements supplémentaires: le **restaurant Alexis Baudin**, à Malling, et son chef éponyme, et le **restaurant Timilia**, à Metz, et son chef **Olivier Parise**.

Ces nouveaux restaurants étoilés rejoignent ainsi **Loïc Villemain** (Toya à Faulquemont), **Bruno Poiré** (Chez Michèle à Languimberg), **Fabien Mengus** (L'Arnsbourg à Baerenthal), **Stephan Schneider** (Auberge Saint-Walfrid à Sarreguemines), **Frédéric Sandrini** (Quai des saveurs à Hagondange), **Benoît Potdevin** (Le K à Monténach) et **Charles Coulombeau** (Yozora à Metz).

Dans les **Vosges**, une **première étoile** a récompensé les talents du chef mosellan **Benoît Potdevin** et du chef **Maximilian Troebbs** pour le restaurant Le M, au Chalet du Père Joseph à Ventron.

UEL MARC WAGENER A QUITTÉ SON POSTE DE DIRECTEUR

En février dernier, **Marc Wagener** a fait part au conseil d'administration de l'**Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL)** de sa décision de quitter son poste de directeur pour la **mi-mai 2026** pour rejoindre la Croix-Rouge luxembourgeoise.

Marc Wagener avait été nommé directeur de l'UEL le 17 juin 2024, après avoir œuvré depuis 2019 notamment en tant que Chief Operating Officer (COO) à la Chambre de Commerce ainsi qu'aux Affaires économiques de la Chambre professionnelle pendant 10 ans. Marc Wagener siège par ailleurs au Conseil économique et social, organisation consultative permanente en matière d'orientation économique et sociale du pays, dont il assume la présidence tournante depuis mars 2025. Il s'est par ailleurs engagé aux conseils d'administration de la Caisse Nationale de Santé (CNS), de la Caisse Nationale d'Assurance Pension (CNAP), du Fonds de compensation et de la Mutualité des employeurs, dont il est le président.

Le remplacement de Marc Wagener à la tête de l'UEL sera organisé dans les semaines à venir.

www.uel.lu

BPI REAL ESTATE UNE ÉQUIPE DE DIRECTION RENFORCÉE



De g. à dr. : **Béranger Dumont** (Country Director, BPI Real Estate Belgium), **Arnaud Regout** (CIO, BPI Real Estate), **Jacques Lefèvre** (CEO, BPI Real Estate), **Frederik Lesire** (Country Director, BPI Real Estate Poland) et **Sébastien Labis** (Country Director, BPI Real Estate Luxembourg).

BPI Real Estate, la branche immobilière du groupe CFE, a **renforcé son équipe de direction** afin de concrétiser ses ambitions de croissance et de pérenniser son organisation.

Un comité stratégique a été mis en place, chargé de superviser les décisions stratégiques clés relatives à l'avenir de BPI.

Ce comité travaille en étroite collaboration avec les équipes de direction locales de BPI dans ses 3 pays d'activité : la Belgique, la Pologne et le Luxembourg. Le comité est présidé par **Jacques Lefèvre**, CEO de BPI Real Estate et membre du comité exécutif de CFE, et compte également **Béranger Dumont** et **Arnaud Regout** en tant que membres.

Concernant la direction des pays, **Béranger Dumont** assume le nouveau rôle de **Country Director Belgique**. **Frederik Lesire** prend les fonctions de **Country Director Pologne** et **Sébastien Labis** poursuit son rôle actuel de **Country Director Luxembourg**.

Arnaud Regout poursuit ses fonctions de **Chief Investment Officer**, en charge du développement commercial et des investissements B2B chez BPI. Il continue également à siéger au comité exécutif du groupe CFE, où il est responsable des investissements, de la construction et du développement immobilier au Luxembourg.

<https://lu.bpi-realestate.com>

LUTHER M^E EURYALE DIDILLON PROMUE PARTNER



M^e Euryale Didillon, Partner, Luther.

M^e Euryale Didillon a été récemment promue **Partner** au sein du cabinet d'avocats **Luther**.

Elle a rejoint Luther en 2014 et a depuis acquis une solide expertise en droit des sociétés, fusions-acquisitions, capital-investissement, restructurations de groupes et financement d'entreprises. Elle a débuté sa carrière au sein des départements Corporate et M&A d'un Big Four et d'un cabinet de conseil fiscal indépendant de premier plan au Luxembourg,

Elle est titulaire d'un master 2/DESS en droit européen des affaires de l'Université de Nancy II. Son expertise a été reconnue par Legal 500 EMEA (2025). Outre son expertise

en droit des sociétés, elle conseille régulièrement ses clients, locaux et internationaux, sur les principales questions de conformité, notamment la gouvernance d'entreprise, les obligations des administrateurs, la protection des données, la lutte contre le blanchiment d'argent...

Cabinet d'avocats d'affaires de premier plan, Luther s'est établi au Luxembourg en 2010. Ses professionnels conseillent une clientèle nationale et internationale dans de nombreux domaines d'expertise : Corporate/M&A, Banking and Finance, Dispute Resolution Investment Management, Employment et Real Estate.

www.luther-lawfirm.com

CARDIF LUX VIE ARNAUD DE DUMAST, CEO



Arnaud de Dumast, CEO, Cardif Lux Vie.
Photo-Raoul Somers.

Depuis le 1^{er} avril, **Arnaud Dumast** est le nouveau **CEO (administrateur délégué)** de **Cardif Lux Vie**. Il succède à Alexandre Draznieks, qui était à la tête de Cardif Lux Vie depuis 2022 et qui a pris de nouvelles responsabilités au sein du Groupe.

Diplômé de l'EDHEC, Arnaud de Dumast débute sa carrière en 1994 comme gérant de fonds chez HR Gestion, avant de rejoindre Neuflyze OBC en 1998. Il occupe successivement des postes à responsabilité dans la gestion diversifiée, le marketing et la gestion financière. En 2006, il intègre le comité de direction de la banque Neuflyze OBC, et élargit son périmètre en 2010 en devenant membre du comité d'investissement global d'ABN Amro, tout en assumant les fonctions de directeur de la gestion et de membre du directoire de Neuflyze OBC Investissements. En 2015, il est nommé directeur général de Neuflyze Vie, compagnie d'assurance-vie acquise par BNP Paribas Cardif en 2024.

<https://cardifluxvie.com>

DEEP BY POST GROUP SÉBASTIEN GENESCA, MANAGING DIRECTOR



Sébastien Genesca, Managing Director, DEEP by POST Group.

Photo-POST Luxembourg/Éric Devillet.

Le 16 mars dernier, **Sébastien Genesca** a pris ses fonctions de **Managing Director** de **DEEP**, l'entité du Groupe dédiée aux services télécom et ICT à destination des clients professionnels.

Cette nomination s'inscrit dans l'évolution de la gouvernance de POST Telecom S.A., placée sous la direction de Cliff Konsbruck, CEO de POST Telecom S.A. et directeur général adjoint de POST Luxembourg.

POST Telecom s'organise autour de 2 directions : l'une vers le marché B2C, sous la direction de Tom Grethen, l'autre, sous la direction de Sébastien Genesca, accompagne les entreprises et institutions dans leurs projets de transformation numérique, de services ICT et de solutions digitales.

À la suite de la fusion par absorption des filiales EBRC, Elgon et Digora par POST Telecom, effective au 1^{er} janvier 2025, l'organisation entre désormais dans une nouvelle phase, marquée par le renforcement de sa capacité à répondre efficacement aux enjeux des marchés B2B et B2C.

Source : POST Luxembourg, 20 mars 2026.

www.post.lu

ARENDD RÉÉLECTION ET COPRÉSIDENTE



De g. à dr. : **Jean-Marc Ueberecken** (Managing Partner), **Thierry Lesage** (coprésident) et **Gilles Dusemon** (coprésident), Arendt.

Depuis le 1^{er} avril dernier, la nouvelle équipe dirigeante d'**Arendt** a pris ses fonctions pour un mandat de 3 ans.

Jean-Marc Ueberecken a été réélu **Managing Partner** et **Gilles Dusemon** et **Thierry Lesage** assument la coprésidence, succédant à Michèle Eisenhuth et Claude Niedner.

Arendt aborde ce nouveau chapitre sous le signe de la continuité, avec l'objectif d'accélérer sa croissance en tant que 6^e cabinet d'avocats en Europe.

Récemment, Arendt et BlackFin Capital Partners ont conclu un partenariat pour soutenir le développement international d'Arendt Investor Services (AIS), BlackFin devenant actionnaire majoritaire et Arendt conservant une participation significative.

Arendt emploie plus de 1.250 professionnels au sein de toutes ses entités, qui ont enregistré un chiffre d'affaires total de 345 millions EUR, soit une hausse de 6% par rapport à l'année 2025.

www.arendt.com

BGL BNP PARIBAS NOMINATIONS AU 1^{ER} AVRIL



Fernand Lepage, Chief Operating Officer, BGL BNP Paribas.

Photo-BGL BNP Paribas.

BGL BNP Paribas a annoncé les nominations suivantes : **Fernand Lepage** a été nommé **Chief Operating Officer** et a

rejoint le Comité exécutif de BGL BNP Paribas. Il succède à Philippe Pedrotti, nommé COO de BNL BNP Paribas en Italie.



Séverine Campagne, Chief Compliance Officer, BGL BNP Paribas.

Photo-BGL BNP Paribas.

Séverine Campagne a succédé à Fernand Lepage en tant que **Chief Compliance Officer** et a rejoint le Comité exécutif de la banque.



Markus Stegmann, directeur Banque de Détail Luxembourg, BGL BNP Paribas.

Photo-BGL BNP Paribas.

Markus Stegmann est le nouveau **directeur de la Banque de Détail Luxembourg** et rapporte à Nicolas Otton, président du Comité exécutif de BGL BNP Paribas et responsable du Groupe BNP Paribas au Luxembourg. Il succède à Romain Girst qui a fait valoir ses droits à la retraite.



Cyrielle Piezanowski, directrice Marketing et Communication, BGL BNP Paribas.

Photo-BGL BNP Paribas.

Enfin, **Cyrielle Piezanowski** a été nommée **directrice Marketing et Communication**. Elle rapporte à Nicolas Otton, président du Comité exécutif de BGL BNP Paribas et responsable du Groupe BNP Paribas au Luxembourg, tout en maintenant un lien très étroit avec les métiers de la banque.

www.bgl.lu

BALOISE LUXEMBOURG **SANDRA BENTO, EXECUTIVE** **GENERAL COUNSEL**



Sandra Bento, Executive General Counsel, Baloise Luxembourg.

Le 1^{er} avril dernier, **Sandra Bento** a pris ses fonctions d'**Executive General Counsel** de **Baloise Luxembourg**. À ce titre, elle fait partie du Comité exécutif élargi de la compagnie. Elle a succédé à Benoît Piccart.

Présente au sein de Baloise Luxembourg depuis 2012, elle a occupé plusieurs responsabilités, avec un parcours marqué par une montée en responsabilités continue: Head of Wealth Planning, puis Product Management LPS et, depuis 2022, elle occupait le poste de Head of Legal couvrant le marché local, la Vie Internationale ainsi que le Corporate Legal, tout en continuant à superviser le Wealth Planning et le Product Management pour la Vie Internationale. Avant de rejoindre Baloise, elle a exercé comme avocate au sein de cabinets d'avocats au Portugal, où elle s'est spécialisée en droit fiscal, puis chez Deloitte Portugal comme Senior Tax Consultant. Juriste de formation, elle dispose d'un master en droit et fiscalité. Elle est également titulaire d'un certificat General Counsel Academy Executive Program et d'un certificat Corporate Governance Officer par l'ILA - Institute of Governance Luxembourg.

www.baloise.lu

LINKLATERS LUXEMBOURG **ADRIEN TIMMERMANS, PARTNER,** **INVESTMENT FUNDS**



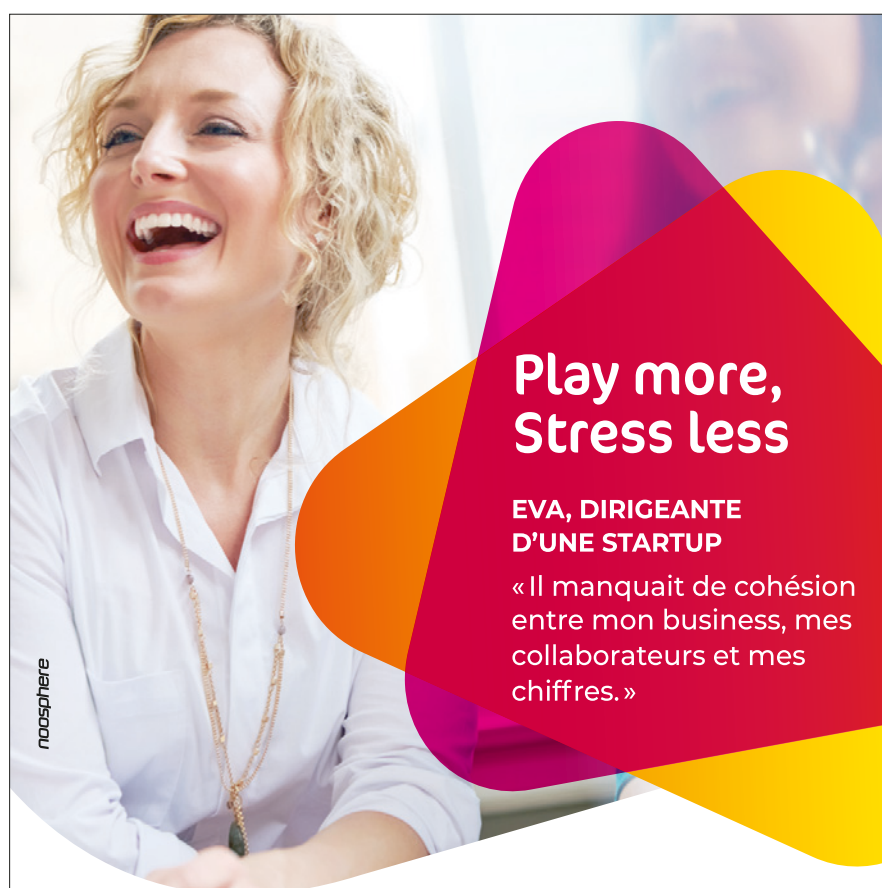
Adrien Timmermans, Partner, Investment Funds, Linklaters Luxembourg.

Linklaters Luxembourg a annoncé la nomination d'**Adrien Timmermans** au rang de **Partner**. Sa promotion au sein de l'équipe **Investment Funds** constitue une nouvelle étape importante dans la croissance continue du cabinet luxembourgeois.

Adrien Timmermans conseille des clients internationaux sur un large éventail de structures et de stratégies de fonds. Il est spécialisé plus particulièrement en private equity, real estate, infrastructure, debt and venture capitals funds. Il accompagne clients et investisseurs dans leurs levées de fonds et solutions d'investissement.

Linklaters LLP compte plus de 2.900 avocats dans le monde, dont 120 au Luxembourg, pour un effectif total de plus de 170 personnes.

www.linklaters.com



Play more, Stress less

**EVA, DIRIGEANTE
D'UNE STARTUP**

« Il manquait de cohésion
entre mon business, mes
collaborateurs et mes
chiffres. »

KOLMIO vous accompagne en travaillant sur
3 AXES INDISSOCIABLES:

- ▶ **Votre business** en guidant vos dirigeants
- ▶ **Vos collaborateurs** en activant leur implication
- ▶ **Vos chiffres** en mesurant votre progression

Kolmio 
THE WAY TO PLAY MORE

www.kolmio.lu

KONE**MARE ROSSAERT, DIRECTEUR POUR LA BELGIQUE ET LE LUXEMBOURG**

Mare Rossaert, directeur Belgique/Luxembourg, KONE.

KONE, l'un des leaders mondiaux des ascenseurs et escaliers mécaniques, a annoncé la nomination de **Mare Rossaert** au poste de **directeur Belgique/Luxembourg**. Il contribuera à l'ambition portée par le nouveau directeur général France, Belgique, Luxembourg, Pierre-Gaël Chantereau, d'accélérer la transformation digitale et l'innovation, des axes-clés de la stratégie **Rise to Lead 2030** du Groupe, tout en poursuivant la dynamique de croissance en Belgique et au Luxembourg, en renforçant la présence locale et les points de contact de proximité avec les clients. Basé à Bruxelles, il rapportera à Pierre-Gaël Chantereau.

Fort d'un parcours international au sein de KONE, Mare Rossaert a évolué dans plusieurs fonctions stratégiques mêlant développement commercial, pilotage opérationnel et transformation organisationnelle. Il était préalablement directeur Modernisation, Escaliers Mécaniques & Ingénierie de KONE France, Belgique, Luxembourg.

Le BeLux constitue un marché stratégique pour KONE, où l'entreprise occupe une position de leader en Belgique. Elle emploie plus de 50 collaborateurs au Luxembourg et environ 650 en Belgique.

www.kone.be

FORTINET**CAROLINE VAN CLEEMPUT, COUNTRY MANAGER BELUX**

Caroline Van Cleemput, Country Manager BeLux, Fortinet.

Fortinet, leader mondial de la cybersécurité à l'origine de la convergence entre réseau et sécurité, a nommé **Caroline Van Cleemput** au poste de **Country Manager pour la région BeLux**. Elle est chargée de piloter la croissance continue de Fortinet en Belgique et au Luxembourg.

Forte de plus de 25 ans d'expérience à des postes de direction dans le secteur technologique, Caroline Van Cleemput a occupé, avant de rejoindre Fortinet, les fonctions de vice-présidente régionale chez Salesforce et de directrice régionale chez Snowflake, où elle s'est concentrée sur l'analyse de données, les données et l'IA en Belgique et au Luxembourg. Elle a notamment passé 10 ans au sein d'une entreprise de cybersécurité où, en tant que directrice nationale, elle a renforcé la présence régionale de l'entreprise et développé les équipes locales. Ces dernières années, elle a également participé à la mise en œuvre de stratégies de commercialisation pour des solutions basées sur l'IA.

Fortinet est un moteur de l'évolution de la cybersécurité et de la convergence des réseaux et de la sécurité. Sa mission est de sécuriser les personnes, les appareils et les données partout dans le monde. Plus de 500.000 clients font confiance à ses solutions qui comptent parmi les plus utilisées, brevetées et validées du secteur.

www.fortinet.com

HORESCA**NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

De g. à dr. : **Romain Weber** (vice-président (Tourisme)), **Alain Rix** (président), **Steve Martellini** (directeur général), **Ben Weber** (vice-président (Restauration)). Manque Carlo Cravat (vice-président (Hôtellerie)).

Photo-Olivier Minaire.

Lors de l'assemblée générale de la **Fédération Nationale des Hôteliers, Restaurateurs et Cafetiers du Grand-Duché de Luxembourg – HORESCA** – du 10 mars dernier, les membres ont procédé à des élections visant à compléter le conseil d'administration.

6 des 7 membres sortants du conseil d'administration se sont présentés à la réélection : Alain Rix (président sortant), Carlo Cravat et Romain Weber (vice-présidents sortants) ainsi que Claude Lang, Mike Michels, et Steve Pfeiffer. 3 nouveaux candidats se sont présentés : Christian Thoma (Bei den Zwillingen), Luc Reis (Sightseeing.lu) et Marie-Laure Goeres (Goeres Group).

À l'issue du vote, les élus pour des mandats de 5 ans sont : Alain Rix, Carlo Cravat, Christian Thoma, Claude Lang, Marie-Laure Goeres, Romain Weber et Steve Pfeiffer. Les 9 autres membres dont le mandat n'était pas soumis à renouvellement poursuivent leur fonction.

Le conseil d'administration est désormais composé comme suit : président : **Alain Rix** ; vice-présidents : **Ben Weber** (Restauration), **Carlo Cravat** (Hôtellerie), **Romain Weber** (Tourisme) ; trésorier : **Marc Schwamberger** ; membres : Carole Ewert, Christian Thoma, Claude Lang, Erik de Toffol, Giuseppe Parrino, Marc Fusenig, Marie-Laure Goeres, Michel Lanners, Pascale Geraets, Steve Pfeiffer, Sven Bodry ; réviseurs de caisse : Marc Spanier et Patrick Reef.

Conformément aux statuts et sur décision du conseil d'administration, le titre de secrétaire général évolue vers celui de **directeur général**, fonction désormais assumée par **Steve Martellini**.

www.horesca.lu